



Collège des prestataires du Sol-Violette 22 juillet 2014 - Crédit Coopératif

Présent-e-s :

Sylvie Delpech Biocoop Jaurès-Trinité, Anne Aguilera Folles Saisons, FOLIES, OhAngArt, Clémentine Renaud CAPECO, Jacqueline Taleb Bonnet DiagRenov, Bruno de menna FOLIES, Sol-Violette, Nicole Pradalier, Monique Bernot ACAPE, Yoan Durand Ludi'monde, Sylvie Torres NetSolEco, Crédit coopératif, Alizée Fine FOLIES, Sol-Violette

Excusé-e-s :

La Marmilie, Charles Dugros, DIRE, Persiane, P. Bernardo, Karim Fathi Berrada, Laurent Espinosa Human et Terre, Véronique Métro Citiz, Elian Latour Ecozimut, S. Lessage Issoughan, P. Champlon Solidarité Femmes Indiennes, Ardilla, Nataly Sogne, François Herbel Bois et Cie.

Ordre du jour :

- Actualités du Sol-Violette
- Elections des représentant-e-s
- Questions diverses

I - Actualités du Sol-Violette

La Loi ESS

La Loi sur l'économie sociale et solidaire a été votée le 21 juillet. Celle-ci reconnaît les monnaies locales complémentaires (Article 10 quater du Chapitre V de la loi ESS, relatif aux monnaies locales complémentaires ; vous pouvez lire la Loi votée via ce lien : <http://www.assemblee-nationale.fr/14/ta/ta0374.asp>)

Le Sol-Violette et la Mairie de Toulouse

Le contact a été pris avec la Ville de Toulouse, une rencontre est prévue en septembre.

La circulation du Sol-Violette, quelques chiffres clés

La masse monétaire actuelle est de 52 382 euros. Celle-ci est en diminution de 1000 sols depuis le début de l'année.

Les nantissements représentent 800 euros en moyenne par mois, et, 26 355 euros ont été nantis sur l'année pour les Maisons de Chômeurs.

Concernant les fuites, la majorité est issue des prestataires de l'alimentation. Il a été demandé que les retours puissent être réguliers et non pas massifs afin de faciliter la tâche pour la Banque.

Les fuites suscitent des pénalités à hauteur de 1 876 cette année. 586 sont utilisés en bonifications, le reste pourrait être affecté à des actions choisies.

Certains prestataires rencontrent toujours des difficultés de circulation des sols. Les prestataires et l'équipe continuent de travailler à fluidifier la circulation et à identifier ensemble des solutions possibles (il serait intéressant notamment que les personnes prennent davantage de Sols dans leurs salaires).

Le Sol numérique

Plusieurs expérimentations ont été réalisées : Paymobey (téléphone et virement), carte au Lycée Gallieni. Au regard de ces tests, il apparaît que la solution la mieux adaptée est celle de virements par internet et de la carte, développée en collaboration avec l'Eusko. Le nantissement à distance est également en projet.

II – Election des représentant-e-s des prestataires

Lors de ce collège a eu lieu l'élection des représentant-e-s des prestataires, soumise à validation de la prochaine Assemblée Générale.

Principales mission du/ de la représentant-e : Participer au pilotage de la monnaie (un comité de pilotage par mois, trois assemblées plénières par an, une assemblée générale par an), être la voix des prestataires et leur transmettre les décisions prises.

Décisions adoptées :

Caroline Ferrafiat, Via Brachy, poursuit en tant que représentante.

Clémentine Renaud, CAPECO, a été retenue au consensus des personnes présentes pour être représentante des prestataires.

Cela serait également pertinent que **les Biocoops** constituent un collectif pour être représenté de façon tournante, étant donné que les magasins reçoivent la majorité des sols en circulation et que des solutions sont à trouver afin d'améliorer la fluidité de la circulation.

III - Questions diverses

- Demande de reçu de la part des Banques lorsqu'il y a des reconversions en euros pour les prestataires.

- Conseiller aux solistes de ne pas échanger et dépenser des Sols dans le même magasin.

En effet, certains solistes échangent et reçoivent la bonification de 5% et dépensent directement les sols dans le commerce.

- Il a été posé la question de la relation Sol-Violette – Mipy.

Prochaine rencontre : le 22 ou 23 septembre à 19h au Vélo Sentimental

Une grande rencontre prestataires sera organisée, avec pour objectif de se réunir entre prestataires, aujourd'hui au nombre de 150, afin que chacun-e puisse se connaître, faire le point sur le rythme souhaité des rencontres prestataires, la Loi sur l'ESS, les partenariats avec les collectivités, l'Etat.